10 juil 2020 -06:00

BeMob | Impact du COVID-19 sur les habitudes de mobilité des Belges

La crise sanitaire du Covid-19 affecte notre mobilité depuis plusieurs semaines. Le SPF Mobilité et Transports a réalisé une enquête afin de recueillir des données sur la mobilité des Belges avant et pendant les phases de confinement et de déconfinement.

Dans quelle mesure les Belges ont-ils modifié leurs habitudes de mobilité depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19 ? Et surtout quelles sont leurs intentions et/ou souhaits en la matière, lorsque celle-ci sera résolue ? Au travers de l'ensemble des questions posées au panel de répondants, le SPF Mobilité tente d'apporter des éléments de réponse à cette question d'actualité.

Chute du nombre de déplacements pendant le confinement

Comme attendu, le confinement a provoqué une chute du nombre de déplacements, et ce pour tous les motifs, à l'exception des balades à vélo ou à pied. Le nombre moyen de jours où un travailleur se rend à son lieu de travail est passé de 4,6 à 2,1 jours par semaine (- 46 %). Ce nombre est déjà remonté à 2,9 en période de déconfinement. C'est aussi le cas des déplacements pour d'autres motifs, même essentiels, comme les déplacements pour les achats alimentaires dont le nombre a diminué de 40% pendant le confinement.

Un peu moins de déplacements après la crise

Quand on leur demande si la crise aura un impact à long terme sur leur mobilité, 27 % des répondants pensent que oui et 20 % indiquent vouloir réduire leur nombre total de déplacements, en particulier pour voyager à l'étranger (24 %) ou encore pour effectuer des achats (19 %). Cependant, cette diminution pourrait être relativement faible. Interrogés sur le nombre précis de déplacements qu'ils pensent faire après la crise, la majorité des répondants indiquent pour la plupart des motifs soit des chiffres équivalents à ceux d'avant crise, soit des chiffres légèrement inférieurs. Le seul motif de déplacement qui ne souffrirait pas de la crise est la balade (plutôt à pied ou à vélo).

Certains travailleurs pensent que le nombre de jours de la semaine pendant lesquels ils se rendront à leur travail diminuera, en moyenne de 4,6 à 4,3 jours. Si ce n'est pas spectaculaire, il faut noter qu'une telle baisse (- 8 %) aurait déjà un impact non négligeable sur le trafic. Les souhaits des travailleurs sont encore plus ambitieux, ils indiquent vouloir faire baisser ce nombre de jours de déplacements à 3,9 (- 16 % par rapport à la situation actuelle).

Le télétravail pour diminuer le nombre de déplacements

Le télétravail représente un des moyens qui permettrait de diminuer le nombre des déplacements liés au travail. Parmi les travailleurs qui ont répondu à cette enquête et qui télétravaillaient déjà ou qui ont eu l'opportunité de tester cette possibilité suite à la crise sanitaire, 62% souhaiteraient augmenter le nombre de jours de télétravail (en moyenne 2,6 jours par semaine, en plus). Pour ces répondants, l'expérience positive du télétravail semble davantage être un motif pour télétravailler que la peur d'être contaminé dans les transports en commun ou sur le lieu de travail. Si les souhaits des travailleurs étaient suivis, le nombre moyen de jours télétravaillés serait multiplié par 3, passant de 0,4 à 1,2 pour l'ensemble des travailleurs.

Quel effet sur les modes de transport utilisés ?

La crise sanitaire n'a pas seulement affecté le nombre de déplacements, elle a également porté effet sur les moyens de transport utilisés. Comme constaté par différents acteurs de la mobilité en Belgique, le nombre de cyclistes et de piétons a augmenté à beaucoup d'endroits durant le confinement.

L'enquête du SPF montre que l'effet est double. Il y a d'une part des changements dans les motifs de déplacements. Les déplacements non-essentiels étant fortement limités, les balades représentaient une part beaucoup plus importante de l'ensemble des déplacements. D'autre part, même pour un même motif, les belges ont dû adapter leur manière de se déplacer. Le pourcentage de travailleurs effectuant leurs déplacements domicile-travail en transports en commun a chuté de 25 % à 11 %, au profit de la voiture (de 56 % à 65 %) et des modes actifs (de 17 % à 22 %).

Vers un retour à la situation d'avant crise pour les modes de transport ?

Cet effet sera-t-il durable ? Les résultats tendent à montrer qu'un effet à long terme ne serait pas spectaculaire. Certes, beaucoup de belges envisagent de se mettre plus au vélo et à la marche, mais cela se traduirait surtout par de nouveaux déplacements récréatifs. En revanche, pour les déplacements plus essentiels, les modes utilisés après la crise seraient globalement les mêmes qu'avant. Pour les déplacements domicile-travail, on observerait au niveau national une petite augmentation de la part de cyclistes ou de marcheurs au détriment des transports en commun.

Cet effet est un peu plus marqué quand les répondants ont été invités à se prononcer sur leurs souhaits plutôt que sur des prévisions. Ils sont 15 % à souhaiter se rendre à leur lieu de travail à vélo (contre 11 % de cyclistes avant la crise), probablement pour éviter de devoir utiliser les transports en commun.

Ces évolutions auraient lieu dans les trois régions mais seraient plus marquées chez les Bruxellois que

chez les Flamands et les Wallons, que ce soit pour la baisse potentielle de l'utilisation des transports en commun, ou la hausse de celle du vélo.

Les transports en commun considérés comme moins sûrs

On peut facilement mettre cette volonté en parallèle avec le sentiment des usagers sur les différents modes de transport d'un point de vue sanitaire. Sans surprise, ce sont surtout les transports en commun qui sont considérés comme peu sûrs (41 % pour le train et 48 % pour métro, tram et bus). À l'inverse, les modes individuels sont bien mieux perçus de ce point de vue, que ce soit les modes actifs, ou la voiture.

Méthodologie

Cette enquête a été réalisée online par la société Ivox, entre le 5 et le 14 juin auprès d'un panel de 2000 répondants représentatifs de la population belge, que ce soit en termes de genre, d'âge, de région du domicile et de niveau d'éducation.

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
http://www.mobilit.belgium.be

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be

© 2020 - news.belgium.be